

Décision Générale colonial

Décision n° 5 accordant des gratifications au personnel en service à l'Hôpital Colonial

n° 5

Ministère ACTES DU POUVOIR LOCAL	Date de publication 4 janvier 1943
Numéro JO n° 2 du 15/01/1943	Date du numéro 15 janvier 1943

TEXTE INTÉGRAL

Les gratifications suivantes sont accordées au personnel européen et indigène des ser vices Hospitaliers de la Colonie ci-après désigné : Madame HAMOT en religion Sœur Marie du Calvaire 1.000 f. Madame VAN WEGGEN, en religion Sœur Saint Barthélemy... 1.000 f. EGUEH, infirmier de 2me classe... 500 f. MOHAMED KAMIL, infirmier de 2me classe... 300 f.